

# DÉLIBÈRE-TOI !

Chers parents,

Traditionnellement, la fin de l'année scolaire dans l'enseignement secondaire reste une zone d'entre-deux où les enseignants sont occupés à délibérer. Cette période de "jours blancs" peut être particulièrement vide de sens pour de nombreux élèves. Pourquoi ne pas mettre ces jours à profit de façon constructive en proposant à votre enfant de participer à *Délibère-Toi !* ?

**Délibère-Toi !** est un projet positif et participatif qui donne la possibilité à tous les jeunes du secondaire de s'investir dans une/plusieurs actions citoyennes au profit de la collectivité, sous forme de bénévolat. Notre objectif est multiple et permet aux jeunes de développer des comportements citoyens, d'acquérir des compétences, de découvrir le monde associatif local et de favoriser les espaces de rencontres pour jeunes.

Parmi la multitude de stages que nous proposons, 5 domaines d'action existent:

- des **actions citoyennes** au profit de la collectivité (accompagnement de personnes âgées, de personnes porteuses de handicap ou d'enfants, soutien à une épicerie sociale, etc.)
- des **formations** (brevet européen de premiers secours, préparation au permis de conduire théorique, création de CV, orientation scolaire, etc.)
- des **découvertes de métiers** (pompier, policier, puéricultrice, apiculteur, vétérinaire, etc.)
- du **sport**, (breakdance, danse moderne/hip-hop, etc.)
- de la **culture** (émission radio, atelier créatif, rap, etc.)

L'équipe de *Délibère-Toi !* s'occupe de la coordination entre les élèves, les écoles, les parents et les partenaires qui peuvent accueillir les jeunes, ainsi que de la gestion des inscriptions en ligne (ce n'est pas l'école).

L'AMO a contracté une assurance responsabilité civile collective pour tous les jeunes qui participent au projet *Délibère-Toi !* dans le cadre des stages citoyens (les détails se retrouvent sur le site).

## Informations pratiques :

**Qui ?** TOUS les jeunes de 12 à 21 ans, domiciliés et/ou scolarisés dans le Brabant wallon.

**Quand ?** Durant la période de délibération de juin (entre le 22 et le 26 juin 2020).

**Où ?** Dans tout le Brabant wallon (écoles, institutions et particuliers).

**Inscriptions :** Pour s'inscrire, c'est très simple, rendez-vous sur le site [www.deliberetoi.be](http://www.deliberetoi.be) pour créer un compte\* à votre enfant et l'inscrire au(x) stage(s) de son choix .

**OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 6 AVRIL jusqu'au 10 juin avec une priorité pour les stages dans les écoles pour leurs élèves jusqu'au 20 Avril!**

**GRATUIT**

\*Si votre enfant a déjà créé un compte lors de l'édition précédente, vous devez quand-même lui en créer un nouveau car nous supprimons toutes les données après chaque édition terminée (au regard de la RGPD et pour nous assurer que nous avons les bonnes informations).

En tant que parents, votre présence, votre confiance et votre soutien seront bien entendu essentiels à vos enfants. N'hésitez pas à les encourager car de nombreux opérateurs attendent des jeunes motivés et donnent de leur temps afin que ce projet puisse exister!

N'hésitez pas à **vous aussi proposer un stage** si vous travaillez dans la région (toutes les explication pour les opérateurs se retrouvent également sur le site ou en nous contactant).

Camille van der Bruggen et Sébastien Servais

L'équipe Délibère-Toi ! à l'AMO la Chaloupe

Mail : [info.deliberetoi@gmail.com](mailto:info.deliberetoi@gmail.com) - Tel : 010 41 70 53



Le Brabant wallon

Ce projet est coordonné par l'équipe « Délibère-toi ! » de l'AMO La Chaloupe, en partenariat avec plusieurs associations et communes du Brabant wallon et soutenu financièrement par la Province du Brabant wallon.